

Présents : 12

Absents : MM. PUTOIS, HUET, BRIAUX, excusés

Pouvoirs : M. PUTOIS donne pouvoir à M. DENORMANDIE

M. HUET donne pouvoir à M. RAPINAT

M. BRIAUX donne pouvoir à M. JANNY

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, la mise à l'ordre du jour les points suivants :

- Achat d'un micro tracteur tondeuse
- Opposition à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF en lieu de place des communes
- Demande de mise à disposition d'un agent du Pôle Suppléance du Centre de Gestion Aube
- Achat d'un ordinateur à la médiathèque

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

RAPPORT N° 1	Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 11 mars 2018
---------------------	---

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu du conseil municipal du 11 mars 2019.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

RAPPORT N° 2	Approbation du compte administratif 2018 et affectation du résultat 2018 – Service Assainissement
---------------------	--

Le conseil municipal approuve, à la majorité, le Compte Administratif faisant apparaître un excédent reporté de **130 913,44 €**.

Le résultat d'exploitation 2018 sera reporté au budget 2019.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14		

RAPPORT N° 3	Approbation du compte de gestion 2018 du Receveur Municipal - Service Assainissement
---------------------	---

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé en 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par le Maire, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

RAPPORT N° 4	Redevance assainissement à appliquer aux abonnés pour 2020
---------------------	---

Après examen des résultats d'exploitation 2018, le conseil municipal décide, à l'unanimité, des tarifs à appliquer pour la facturation 2020, soit :

Abonnement unique : 98 € / an

Part proportionnelle : 0.60 € / m³

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

RAPPORT N° 5	Budget Unique 2019 – Service Assainissement
---------------------	--

Le conseil municipal adopte, à l'unanimité, le budget 2019 tel qu'il lui est présenté.

Le conseil municipal décide l'admission de créances en non-valeur pour un montant de 2 079.24 €

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

RAPPORT N° 6	Budget Unique 2019 – Commune
---------------------	-------------------------------------

Par rapport aux orientations budgétaires votées lors du dernier conseil municipal, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, de rajouter en investissement une dépense de 30 000 € pour l'achat d'un micro tracteur tondeuse.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

Le Conseil Municipal adopte le budget suivant à l'unanimité :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES 1 381 955 €

DEPENSES 1 381 955 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES 2 220 495 €

DEPENSES 2 220 495 €

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

RAPPORT N° 7	Achat d'un micro tracteur tondeuse avec relevage avant
---------------------	---

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, l'achat d'un micro tracteur tondeuse Type 2026 R – 26 CH DIESEL – JOHN DEERE à la Société REGNAULT pour un montant de 14 000.00 € HT.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

RAPPORT N° 8	Renouvellement de la convention avec la Société de Chasse de Piney – Saison 2019-2020
---------------------	--

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, de renouveler dans les mêmes conditions la convention mettant à disposition d'une partie des bois communaux à la Société de Chasse de Piney pour la saison 2019-2020 à l'exception de la parcelle de terre du Pré Coulon qui ne pourra plus être exploitée par la Société de Chasse mais qui restera mise à disposition pour la chasse.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

RAPPORT N° 9	Autorisation à la CDC de construire la Maison pluri-disciplinaire de Santé sur le terrain de la commune
---------------------	--

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise, à l'unanimité, la Communauté de communes « Forêts, Lacs, Terres en Champagne » :

- à construire la Maison pluri-disciplinaire de Santé sur un terrain communal,
- à aménager la voirie et le parking public.

Après réalisation des travaux, la commune de Piney vendra à la Communauté de communes « Forêts, Lacs, Terres en Champagne » le terrain en gardant le parking et la voirie.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

RAPPORT N° 10	Refus d'accueillir des cirques détenant des animaux sauvages
----------------------	---

Le conseil municipal refuse, à la majorité, d'accueillir sur la commune des cirques détenant des animaux sauvages.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14		1

RAPPORT N° 11	Présentation d'une nouvelle association et subvention
----------------------	--

Afin de porter le festival des Lacs de Champagne et de créer de nouvelles animations sur le territoire du Nord Est Audois et du PNRFO, il a été créé une nouvelle association intitulée : « Association Découverte et Animation du Territoire d'Orient et de l'Est Audois » (ADATOEA).

Cette année, le festival se déroulera du 15 au 20 juillet 2019 et un concert de musique classique aura lieu dans l'église de Piney.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accompagner le démarrage de cette association par l'octroi d'une subvention de **500.00 €**.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

RAPPORT N° 12	Opposition à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF en lieu et place des communes
----------------------	--

Sur proposition de la Fédération Nationale des Communes Forestières à laquelle la commune est adhérente, le conseil municipal, à l'unanimité, refuse l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF en lieu et place des services de la DGFIP.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

RAPPORT N° 13	Demande de mise à disposition d'un agent du Pôle Suppléance du Centre de Gestion Aube
----------------------	--

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, la mise à disposition d'un agent du Pôle Suppléance du Centre de Gestion Aube pour accompagner la commune pour le dossier de retraite de Monsieur José ULSAS.

Coût de cette suppléance (entre 3 h et 5 h) soit coût maximum 30.50 € / H x 5 H = 152.50 €.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

RAPPORT N° 14	Achat d'un ordinateur pour la médiathèque
----------------------	--

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, l'achat d'un ordinateur pour la médiathèque d'un montant de **1 342.20 €** à l'entreprise Touloukowitz.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15		

QUESTIONS DIVERSES

- Cérémonie du 8 Mai
- Informations Fête Patronale : arrêtés idem qu'en 2018
- Informations Foire : arrêtés
- Préparation du 14 Juillet
- Animation du repas des anciens qui aura lieu le 7 septembre 2019
- Proposition d'assurance santé mutuelle communale : sans suite
- Bois pour affouage
- Tours de garde du bureau de vote des élections européennes du 26 mai 2019
- Recomposition de l'organe délibérant des EPCI à fiscalité propre

Séance levée à : 23 h 30